



16.479 Initiative parlementaire

Base légale pour la surveillance des assurés

Déposé par: Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE
Date de dépôt: 08.11.2016
Déposé au: Conseil des Etats
Etat des délibérations: Liquidé

Texte déposé

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États élabore un projet visant à préciser et à clarifier la base légale régissant la surveillance des assurés, comme le demande la Cour européenne des droits de l'homme.

Rapport et projet de la commission

01.11.2017 - Avis du Conseil fédéral (FF 2017 7021)

07.09.2017 - Rapport (FF 2017 7003)

Documents des Conseils

Propositions, dépliants

Chronologie

08.11.2016 Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE
Décision d'élaborer un projet d'acte
12.01.2017 Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN
Adhésion

Projet 1

Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

FF 2017 7017

14.12.2017 Conseil des Etats Décision modifiant le projet
12.03.2018 Conseil national Divergences
15.03.2018 Conseil des Etats Divergences
15.03.2018 Conseil national Adhésion
16.03.2018 Conseil des Etats Adoption (vote final)
16.03.2018 Conseil national Adoption (vote final)

Etat des délibérations: Liquidé

Texte soumis au vote final: FF 2018 1469

Délai référendaire: 05.07.2018

Recueil officiel: RO 2019 2829

Compétences

Commissions chargées de l'examen

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE (CSSS-CE)





Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN (CSSS-CN)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil des Etats

Liens

Informations complémentaires

[Bulletin officiel](#) | [Votes CN](#)

Lien vers des informations complémentaires

[Consultation: loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales \(LPGA\)](#) | [Délibérations \(PDF\)](#) | [Votation populaire du 25 novembre 2018](#) | [swissvotes](#)

